



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BUG & TAR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BUG & TAR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Goudron et dissolvant de colle.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Ultimotive
4 Altbarn Close
Severalls Business Park
Colchester
Essex
CO4 9HY
+44 (0)1206 855232
info@ultimotive.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1206 855232 (Mon-Fri 9:00am-5:00pm GMT)

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)870 600 6266 [UK National Poisons Control Information Service (NPIS) Center]
national

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318
humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

Classification (67/548/CEE) Xi; R41, R38
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

BUG & TAR

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
UFI	UFI: 2FXS-30WV-600D-EWA2
Contient	alcool ethoxylate C9-11, coconut diethanolamide, sodium dodecyl benzene sulphonate
Mentions de mise en garde supplémentaires	P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Detergent Labelling	<5% anionic surfactants 15 - 30% non-ionic surfactants 5 - 15% aliphatic hydrocarbons Preservatives: 2-Methyl-1,2-thiazol-3(2H)-one (MIT) 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics 2-25%	5-10%
Numéro CAS: 64742-82-1 Numéro CE: 919-446-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458049-33-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 STOT RE 1 - H372 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	
2-butoxyethanol	5-10%
Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	

BUG & TAR

xylene		5-10%
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 3 - H226		Xn; R20/21. Xi; R38. R10
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
alcohol ethoxylate C9-11		1-5%
Numéro CAS: 68439-46-3	Numéro CE: 614-482-0	
Classification		
Acute Tox. 4 - H302		
Eye Dam. 1 - H318		
coconut diethanolamide		1-5%
Numéro CAS: 68603-42-9	Numéro CE: 931-329-6	
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
Inhalation	Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Donner beaucoup d'eau à boire. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Inhalation	Peut provoquer une gêne. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Nausées, vomissements.

BUG & TAR

Contact cutané	Peut provoquer une gêne. Peut être légèrement irritant pour les yeux et la peau. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
Traitements particuliers	Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Non applicable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit n'est pas combustible. Aucun connu.
Produits de combustion dangereux	Aucun connu. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Aucun effet néfaste sur l'environnement aquatique connu. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
-----------------------------------	--

BUG & TAR

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics 2-25%

600 mg WEL Long-term recommended limit

2-butoxyethanol

Long-term exposure limit (8-hour TWA): WEL 25 ppm 123 mg/m³

Short-term exposure limit (15-minute): WEL 50 ppm 246 mg/m³

Sk

xylene

TWA: 50ppm, 221mg/m³; STEL: 100ppm, 442mg/m³

2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limit

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 89 mg/kg p.c. /jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 1091 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 246 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg p.c. /jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 98 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 426 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 26.7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 89 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 147 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 59 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.3 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 8.8 mg/l
 eau de mer; 0.88 mg/l
 Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 3.46 mg/kg
 Sol; 2.8 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 463 mg/l

alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)

BUG & TAR

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2750 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 175 mg/m ³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 15 mg/kg p.c. /jour Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1650 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 52 mg/m ³
PNEC	eau douce; 0.24 mg/l eau de mer; 0.024 mg/l rejet intermittent; 0.071 mg/l Sédiments (eau douce); 5.45 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.545 mg/kg Sol; 0.946 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 10 000 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Ne pas porter de lentilles de contact en travaillant avec ce produit chimique. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
pH	pH (solution concentrée): 6 - 8
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100°C @ 760 mm Hg
Densité relative	0.960
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.

BUG & TAR

Viscosité Pas visqueux.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 16 250,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 9 166,67

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 70,51

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BUG & TAR

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

BUG & TAR

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.
Publié par	Responsable HSE.
Date de révision	01/07/2021
Révision	5
Remplace la date	10/03/2021
Numéro de FDS	7659
Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable. R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R22 Nocif en cas d'ingestion. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation.
Code	
Other Information	

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.